



## NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES PERMIS DE FOUILLE

« Améliorer l'information sur les chantiers et limiter leurs nuisances sont les deux principaux objectifs visés par la nouvelle procédure. »

Le permis de fouille est un document officiel délivré par les Autorités communales qui autorise le demandeur à faire un usage accru du domaine public en procédant à une excavation temporaire. Les chantiers publics et privés à Pully génèrent 100 à 150 demandes de permis de fouille par année provoquant ainsi des nuisances ponctuelles sur le territoire communal.

Qui, au volant de sa voiture ou en bus, n'a jamais pesté dans les ralentissements engendrés par les travaux ?

Afin de minimiser ces effets indésirables, la Ville de Pully finalise sa procédure de délivrance des permis de fouille, autrement dit, des autorisations de procéder à une excavation temporaire sur le domaine public. Ainsi dès le 1<sup>er</sup> octobre 2013, plusieurs nouveautés entreront en vigueur :

- une autorisation de permis de fouille sera affichée sur chaque chantier, permettant au citoyen de consulter la page



de validité de l'autorisation, l'objectif du chantier, sa localisation ainsi que les coordonnées du responsable du chantier.

- les demandeurs de permis de fouille devront faire leur demande **10 jours ouvrables avant le début des travaux**, afin de permettre aux différents spécialistes de la Ville de valider le chantier ainsi que de préparer tous les documents nécessaires.

- sur le **site internet communal**, une page dévolue aux permis de fouille affichera toutes les autorisations en cours et la marche à suivre téléchargeable pour l'obtention d'un permis de fouille ainsi que les conditions générales.

Consciente que des nuisances sont inévitables, la Ville de Pully met en œuvre toutes les mesures possibles pour accompagner ces travaux et ainsi contribuer au bien-être de ses citoyens et usagers du domaine public.

Rens.: Alexandre Bosshard, Coordinateur à la Direction des travaux et des services industriels, 021 721 31 11

## La Nuit des Musées le samedi 21 septembre

La  
des  
Nuit  
des musées

Le Musée d'art de Pully et la Villa romaine proposent à nouveau un programme spécial et inédit pour la Nuit des Musées !

Le Musée d'art de Pully, l'atelier dessin «Tracés tournés» propose aux enfants et aux grands d'explorer l'amplitude du mouvement par le dessin. Une visite commentée avec l'artiste Carmen Perrin et une intervention dansée dans l'exposition «Carmen Perrin, encore et encore» plongent les visiteurs dans l'univers fabuleux de l'artiste.

La Villa romaine confronte les cultures gauloise et romaine pour faire voler en éclats nos préjugés qui ont la vie dure près de 2000 ans plus tard avec un jeu animé, des visites interactives, des ateliers et un spectacle !

Musée d'art de Pully et Villa romaine  
021 721 38 00 - musees@pully.ch  
www.museedepully.ch - www.villaromainedepully.ch

### Horaires de la journée

14h-19h **Tracés tournés** : atelier de dessin pour enfants (MAP)

14h-20h **Bar à sirops** : sirotez de doux élixirs dans le cadre magique de la Villa romaine et du jardin du Musée

14h-24h **Perdu dans le futur!** : parcours à énigmes entre la Villa et le Musée.

14h-19h **Barbouillage de Barbares!** : atelier de peinture sur bois pour tester les techniques de peintures gauloises (VR)

14h30, 15h30, 16h30 **Le combat des chefs** : jeu animé par les comédiens de la troupe les Improsteurs (VR)

15h, 16h, 19h, 20h, 21h, 22h, 23h **Visites interactives** : Karine Meylan, conservatrice, propose de sentir, goûter et toucher pour mieux plonger dans l'histoire de la Villa romaine. Puis, de 19h à minuit, des archéologues prennent le relais (VR)

16h30 **Visite commentée** de l'exposition par l'artiste Carmen Perrin et Delphine Rivier, directrice du Musée d'art de Pully (MAP)

17h Spectacle **A nous l'Helvétie!** : qui des Romains ou des Helvètes sortira vainqueur de cette journée ? (VR)

18h-20h **Performance dansée Contiguïtés** : Carmen Perrin et la chorégraphe Karin Hermes disposent des partitions chorégraphiques de dialogues entre la danse et certaines des œuvres exposées (MAP)

### Sommaire

Procédure pour les permis de fouille

La Nuit des Musées

Martelage dans les forêts

L'Octogone, nouvelle saison

Au revoir Monsieur Bussien !

Bilan forum communautaire

Dates importantes

### Chaud devant !

Ce numéro de septembre semble amener avec lui un peu des torpeurs de l'été pendant lesquelles il a été conçu. Fausse impression de calme et de routine, avec cet éclairage sur les événements culturels de l'automne, la suite de la démarche «quartiers solidaires», les activités forestières ou encore, la manière de gérer les autorisations de percer le domaine public. «Des p'tits trous des p'tits trous...» chantait Serge Gainsbourg! Mais il est vrai qu'il ne s'agissait alors que du poinçonnage de billets de métro! Et puis à nouveau, le départ d'un collaborateur, d'une figure locale, Albert Bussien, qui après s'être jeté avec le même enthousiasme dans l'eau chlorée des piscines et dans les eaux sombres du port, a fait cette fois l'ultime plongeon dans les eaux claires d'une retraite méritée!

Mais sous ce calme apparent bouillonnent de nombreux projets qui animeront sans doute la vie politique de cette fin d'année et les exemples ne manquent pas:

Le choix, par la Municipalité, de la Vaudoise Assurances comme partenaire pour construire une première étape de logements à louer sur le terrain des Boverattes. Un choix qui sera présenté en détail aux membres du Conseil communal, qui devra ensuite formellement le valider.

Il y a aussi la perspective d'une transformation lourde et indispensable du bâtiment historique du Prieuré, qui amène son lot de réflexions sur l'affectation future à donner aux locaux transformés.

Ou encore, le projet de requalification complète de la rue de la Poste et de l'avenue Samson-Reymondin, une première étape importante vers la réalisation d'un objectif prioritaire du programme de législature: renforcer l'attractivité du centre-ville et de la vie sociale.

L'automne s'annoncerait-il donc aussi chaud que l'été qui s'achève?

GIL REICHEN, Syndic

### Impressum

Edition: Municipalité de Pully - septembre 2013  
Graphisme: www.enzed.ch  
Tirage: 11'000 exemplaires  
Comité de rédaction: N. Lude, G. Reichen, D. Margot, Ph. Steiner  
Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC  
Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle  
www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 43

# LE MARTELAGE DANS LES FORÊTS PULLIERANNES

Le martelage est l'opération consistant à désigner les arbres qui vont être abattus durant l'automne et l'hiver. Ce travail se fait sous la direction de l'inspecteur forestier cantonal et du garde-forestier cantonal, avec l'aide des forestiers-bûcherons de la Ville de Pully.

Trois personnes au minimum doivent être présentes lors du martelage. Il s'agit d'une part du garde forestier, qui désigne et répertorie les tiges devant être éliminées, d'autre part d'un forestier, qui pince les arbres à l'aide d'un grand pied à coulisse (compas forestier) et finalement d'un forestier ou un apprenti, qui appose une marque sur l'arbre.



Ces opérations sont réalisées à l'aide d'un petit ordinateur dans lequel sont relevées les caractéristiques des tiges, l'essence et la classe de l'arbre, permettant ainsi de déterminer son volume sur pied (la sylve). Un compas forestier est également utilisé pour pincer le fût (partie du tronc sans branches)

à hauteur de poitrine en amont. La taille du fût à cet endroit détermine la classe (une classe correspondant à une série de diamètres donnant la sylve de l'arbre). Et finalement le tronc est marqué avec un spray biodégradable de couleur. Ce marquage peut également se faire avec une hache ou une martèle utilisée pour réaliser un blanchis consistant à enlever un morceau d'écorce en amont et en aval. La martèle sert également à apposer la marque de la commune, de l'Etat ou de l'arrondissement, pour éviter la fraude.

Les arbres à abattre sont choisis selon différents critères, notamment en fonction de leur état sanitaire, pouvant présenter un danger pour les usagers de la forêt ou les infrastructures, ainsi que dans le but d'éviter la propagation de ravageurs et de maladies ou pour desserrer un peuplement, afin de permettre aux autres arbres de poursuivre leur développement en épaisseur, en hauteur et en qualité. Leur âge est également pris en compte, car ces végétaux sont comme des fruits: lorsqu'ils sont mûrs, il faut les couper pour produire du bois pour les constructions, les chauffages ou encore pour fabriquer du papier.

Le martelage se pratique ainsi de façon responsable tout en respectant les rôles de la forêt et ses besoins.

Rens: Direction des domaines, gérances et sports - Tél. 021 721 35 25 - [domaine@pully.ch](mailto:domaine@pully.ch)

# NOUVELLE SAISON AU THÉÂTRE L'OCTOGONE

Depuis plus de trente ans, le Théâtre L'Octogone n'a cessé d'innover et de proposer une offre culturelle à la fois riche et inspirée en restant au plus près de l'actualité. À l'instar de la programmation de la Saison 2013-2014, comptant pas moins de vingt-trois propositions artistiques qui font la part belle aux grands noms de la scène internationale et régionale et aux découvertes. Entre la musique, le théâtre, la danse, L'Octogone accueille des œuvres qui dialoguent, se croisent, se font écho, séduisent, envoûtent et rendent hommage à une valeur pérenne et sans frontière: le génie créatif. Florilège de grands spectacles en perspective:

Afin de commencer la rentrée en beauté, le nouveau directeur de l'Opéra de Paris, Benjamin Millepied, qui a déjà brillé par sa carrière au New York City Ballet, fera rayonner la danse avec son collectif d'artistes L.A Dance Project. Au programme de la soirée, deux pièces chorégraphiées par Benjamin Millepied, dont l'inoubliable duo Closer et une fameuse reprise de Quintett de William Forsythe.

**Quand? Vendredi 27 septembre à 20h30.**

Dandy solaire, le chanteur français Jean-Louis Murat présentera quant à lui, son vingt-cinquième album: «Toboggan». Emouvant, sensuel en diable et subtilement venimeux, le disque est à l'image de l'univers fascinant passionnant de cet «enchanteur de sentiments amoureux». Sur scène, il suggère des émotions, peint des atmosphères, joue avec les mots, découpe les syllabes, érige la mélancolie en art de vivre et entraîne le public dans une tranquille dérive, au cœur de la sérénité. **Quand? Mercredi 30 octobre à 20h30.**

Au registre des coups de cœur hautement recommandables en fin d'année, le comique belge Jos Houben, un grand échelas avec une tête bizarre qui marche sur les pas de Raymond Devos. Son credo? Faire rire d'un vrai rire franc et



léger en démontant les ressorts du rire. Déjà culte à Paris, son spectacle/conférence baptisé «L'Art du rire» allie la grâce, la poésie et la profondeur. De fait, avec Jos Houben, rire est définitivement un art! **Quand? Jeudi 12 décembre à 19h00.** Spectacle pour tout public à partir de 12 ans.

Avec «La Rose Tatouée» de Tennessee Williams le début de l'année 2014 sera placé sous le signe de l'amour. Cette pièce à fleur de peau, est portée par la grâce de Cristiana Reali qui excelle dans le rôle de Sérafina, une veuve sicilienne «victime» d'un improbable coup de foudre. Le spectateur est entraîné dans le ballet d'une passion qui danse sur un fil menant des larmes au rire. **Quand? Jeudi 23 janvier à 20h30.**

[www.theatre-octogone.ch/](http://www.theatre-octogone.ch/) Billetterie: 021 721 36 20 (lu-ve 11h00-17h30 / Points de vente: Fnac

## Bilan du 2<sup>e</sup> forum communautaire «quartier solidaire» de Pully Nord

Dans son édition de mars, la Municipalité avait porté l'accent sur le diagnostic communautaire, mené en 2012, relatif à la qualité de vie des aînés au Nord de Pully. Cette démarche, coordonnée par Pro Senectute, en collaboration avec 14 associations locales et plus de 150 habitants, a permis, lors du 1<sup>er</sup> forum communautaire de novembre 2012, de regrouper les besoins en 4 thématiques, reprises ci-dessous, et de montrer qu'il existe des ressources importantes, notamment dans les associations locales. La Municipalité a donc mandaté Pro Senectute pour mettre en place un «quartier solidaire», projet communautaire permettant à chaque personne ou institution concernée de définir et réaliser des actions concrètes pour le bien-être des seniors au sein de leur quartier.

Le 2<sup>e</sup> forum communautaire du 1<sup>er</sup> juin 2013 a permis de déterminer, avec les habitants

et représentants d'institutions locales, les priorités d'actions pour le quartier. Pour la thématique de la mobilité, les besoins évoqués ont été le rétablissement du parcours du bus 48, le rehaussement du quai CFF de Pully Nord, l'amélioration de la desserte du bus 47 et des trains sur Pully Nord. La thématique concernant l'environnement et l'identité de quartier a révélé les besoins de créer une bourse d'échanges de logements, un espace de jeu pour enfants sécurisé à Fontanettaz, des parcours fléchés pour des balades et un groupe de réflexion sur l'identité de quartier. Pour la thématique sécurité, informations, santé, il en est ressorti des besoins en information sur la vie communale (action sociale, santé,...), en appartements protégés ou adaptés et la nécessité d'un renforcement de la sécurité (améliorer l'éclairage public, etc).

La thématique relative aux liens sociaux et activités a révélé la nécessité de pouvoir disposer d'un local, idéalement situé près de la place Chantemerle, afin de créer des occasions de rencontres et de mettre en place des animations (activités intergénérationnelles (avec les écoles), cours d'informatique, activités créatives, ateliers d'écriture, partage de récits de vies, repas de quartier, jeux de société, école des grands-parents). Ces priorités d'action seront traitées lors de rencontres spécifiques afin de trouver des solutions qui seront évaluées lors du prochain forum communautaire le samedi 30 novembre 2013 à 13h30 à la Maison Pulliérane. Rens.: M. Alain Delaloye, chef de service, Direction de la jeunesse et des affaires sociales, 021 721 31 58 - M. Antoine Favrod, animateur de proximité chez Pro Senectute Vaud, 079 504 11 24

## Au revoir

### Monsieur Bussien!



Dimanche 8 septembre 2013, Albert Bussien a fait sa dernière fermeture de la piscine de Pully-plate accompagné du traditionnel apéritif avec les clients, ces derniers apportant chaque année boissons

et vivres pour cette agape! Après plus de 25 ans passés à la piscine de Pully, où il était content chaque matin de venir travailler, M. Bussien va prendre une retraite bien méritée à fin novembre.

Né au Bouveret en Valais, il a effectué un apprentissage de carrossier, puis a tenu une carrosserie pendant 8 ans. Cependant l'eau étant son élément de prédilection, M. Bussien a ensuite travaillé en tant que plongeur sous-marin avant de devenir maître-nageur au centre thermal de Saillon. Il a débuté à la piscine de Pully comme auxiliaire en 1988, puis comme garde-bains en 1990. Il a ensuite été nommé gardien-chef des piscines en 1993, puis également garde-port dès 1996. Personnage apprécié, Albert Bussien a vu grandir quelques générations de barboteurs, qui viennent maintenant avec leurs enfants. Il a aussi vécu certaines anecdotes telle celle d'un habitué surnommé le Schtroumpf, car il s'était douché dans le pédiluve fraîchement repeint du même bleu que son bonnet de bain et qui avait laissé ses traces de pas partout. Et celle du vautour épuisé venu se reposer sur le solarium, après 300 km de vol, et semant quelque peu la panique à la piscine! Et une habitué se présentant toujours bien avant l'ouverture pour réserver la même chaise longue, qui bénéficiait du micro-climat de la piscine, jusqu'au jour où les gardes-bains y ont déposé leur serviette bouleversant ainsi les habitudes de cette personne! M. Bussien n'a eu à sauter à l'eau pour repêcher des nageurs qu'à 8 reprises au long de sa carrière et il soupçonne une nageuse d'avoir fait semblant de se noyer pour l'obliger à plonger tout habillé! L'ambiance familiale de la piscine et les bonnes relations tissées au fil du temps avec les habitués et ses collègues lui manqueront, mais il se réjouit de pouvoir pratiquer sa seconde activité de prédilection: la montagne!

L'Administration communale lui souhaite une belle retraite et espère le revoir à la piscine!

## Dates importantes

<b>Musée d'art de Pully</b>	
<b>Exposition Carmen Perrin</b>	
jusqu'au 24 novembre, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.	
<b>Ateliers Petits Formats</b>	
le 25 septembre de 14h30 à 16h00.	
<b>Visite commentée</b>	le 29 septembre à 15h.
<b>Atelier créatif</b>	le 23 octobre de 14h30 à 16h30.

<b>Villa romaine de Pully</b>	
<b>Halloween à la rencontre des squelettes de Pully</b>	le mercredi 30 octobre de 14h00 à 17h00
<b>Nuit du Conte</b>	le vendredi 8 novembre à 17h30
<b>Le Noël des Tôps</b>	le mercredi 18 décembre de 14h00 à 17h00

<b>Clean Up Day Place Neuve et centre ville</b>	samedi 21 septembre dès 11h00
---	-------------------------------

<b>Récupération des déchets spéciaux ménagers (dangereux et toxiques)</b>	samedi 5 octobre de 8h00 à 12h00, place de la Clergère
---	--

<b>Cave communale</b>	jeudi 14 et vendredi 15 novembre de 17h00 à 20h00, brisolée et dégustation gratuite
-----------------------	---

<b>Don du sang à Pully Mobilisez-vous!</b>	jeudi 5 décembre 2013 de 13h30 à 20h Maison Pulliérane
--	--

<b>Nocturnes</b>	mercredi 11
<b>Maison Pulliérane</b>	décembre, raclette à midi et le soir,
<b>Cave communale</b>	Père Noël à 16h00, dégustations,
<b>Eglise du Prieuré</b>	chants de Noël

<b>Prochaines séances du Conseil communal en 2013</b>	25 septembre, 20h00 30 octobre, 20h00 20 novembre, 20h00 12 décembre, 18h00
---	--